

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240411-DEL1104202439-DE

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi 11 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Médiathèque, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
22	17	20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DACHEUX Dominique, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

Procuration(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine, M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique

Date de la convocation
04 avril 2024

Etai(en)t absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Date d'affichage
18 avril 2024

Etai(en)t excusé(s) :

M. BUCHON Gérard, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, M. ROIX Samuel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme CARON Monique

18 avril 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

et publication du

18 avril 2024

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	47 889,63
	Réalisé :	42 889,63
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	47 889,63
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	-42 889,63
Résultat global :	-42 889,63

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

MAIRE s'étant retiré lors du vote.

Ont signé MAIRE et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gamaches, le 16 avril 2024



MAIRE MONGNE Jean-Paul

le(s) secrétaire(s) de séance

A Caron